

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE BETHUNE  
CANTON DE LILLERS

COMMUNE DE HAM-EN-ARTOIS  
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 mars 2022

**OBJET : Exploitation parc éolien -LINGHEM 2**

Le deux mars deux mil vingt-deux à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre SELIN.

Etaient présents : Mrs Pierre SELIN, Francis HOLBE, José DUHAMEL, Éric POHIER, Clément ANDRZEJEWSKI, Alain BERTRAND, Mmes Béatrice PONCHANT, Laetitia DELVAL, Bernadette SALY, Marie-Claire PHILIPPE, Pauline BODART, Hélène DISSAUX.

Excusés : Emilie FACON, Grégory POIDEVIN qui donne procuration à Pierre SELIN, Jean-Claude HUYGHE qui donne procuration à José DUHAMEL.

Madame Hélène DISSAUX est élue secrétaire de séance.

Les membres du conseil municipal ont été informés de l'avis d'enquête publique concernant une demande d'autorisation d'exploiter le parc éolien de Linghem 2 par la Société Nouvergies.

Conformément à l'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête environnementale le conseil municipal est invité à donner son avis sur ce projet.

Après avoir délibéré aucun consensus ne se dégage du conseil sur ce projet d'exploitation de parc éolien.

L'avis du conseil municipal est donc neutre.

**Extrait Certifié Conforme**

**Fait à Ham en Artois, le 03 mars 2022**

Date de la Convocation : 02/03/2022

Date d’Affichage : 22/02/2022

Nbre de Membres en exercice : 15

Nbre de présences : 12

Votes : pour : 4 contre : 4 abstentions : 6

Le Maire,

Pierre SELIN



REÇU LE 09 MAR. 2022

